

COMMENT NOUS OBTENONS DE FORTES RÉCOLTES DE MIEL AU RUCHER DE MON PÈRE

(suite)

PAR MARC-F. MARTINEAU

Nous ne soignons pas nos abeilles pour les stimuler, mais à petites doses quand nos rayons de miel sont épuisés. Les chaleurs sont alors arrivées et il n'y a plus de danger de soigner au sirop. Nous leur en donnons une tasée par jour. A chaque visite, si nous rencontrons une colonie qui a trop de sirop, nous cessons de lui en donner jusqu'à la visite suivante. Nous mettons une petite pierre sur cette ruche pour la reconnaître. Nous nous servons d'un entonnoir coudé que nous introduisons dans le trou pratiqué dans la paroi de la ruche, en arrière, qui conduit à l'auge, dans le fond de la ruche. De cette manière, nous soignons 200 ruches à l'heure.

Au printemps, les abeilles ont beaucoup d'eau. Nous prenons une poignée de paille que nous mettons dans un seau d'eau avec un peu de sel. Voilà un abeuvoir peu coûteux ! Nous le plaçons seulement à quelques verges des ruches. Les abeilles vont plutôt à cette distance que si nous le mettions tout à côté d'elles.

Il faut 7 semaines pour qu'une ruche se développe, par conséquent, tous travaux d'approvisionnement ou d'agrandissement est fait en vue de la récolte. Nous veillons à la conservation de la chaleur dans les ruches, à la prospérité, aux provisions, à ce que les abeilles aient de l'eau, et enfin à tout.

ESSAIMS ARTIFICIELS

Nous sommes rendus à l'époque où nous devons faire nos essaims artificiels.

Nos ruches à une reine ont au moins deux étages remplies d'abeilles. Le matin, nous prenons une ruche, nous lui mettons 3 rayons bâtis et un rayon de miel, une partition et un coton pour couvrir la ruche. Nous fermons l'entrée complètement et nous allons à une ruche qui a au moins 2 étages remplis d'abeilles. Nous sortons 2 cadres de la ruche qui doit recevoir l'essaim. Nous enfermons notre colonie, nous prenons 2 cadres de couvain avec les abeilles qui le couvrent (et que nous avions monté dans la hausse 7 jours auparavant), puis nous les mettons dans la nouvelle ruche. Nous mettons les rayons de miel le premier près de la paroi

ruche, puis les 2 rayons de couvain, enfin le cadre vide et la partition. Nous mettons le coton et le couvercle. Nous prenons les deux cadres vides que nous avons oté à l'essaim et nous les mettons à la place que les autres occupaient. Nous détruisons les cellules royales qui se trouve sur les cadres de couvain dont nous nous sommes servi pour faire l'essaim. Si nous ne détruisons pas ces cellules ou si nous prenons du jeune couvain, les abeilles construiraient des cellules royales et n'accepteraient pas la reine. Après avoir fait notre essaim, nous le transportons à la case. Si nous le laissons au soleil, les abeilles mourraient de chaleur. Le soir du même jour, nous introduisons une reine pondreuse par le trou nourrisseur de la ruche ; les abeilles étant prisonnières depuis 6 à 8 heures, acceptent la reine sans difficultés. Le lendemain soir, vers 5 ou 6 heures nous portons l'essaim sur le support qu'il doit occuper. A la nuit tombante nous ouvrons l'entrée de la ruche, laissant un espace d'un pouce. De cette manière, les abeilles ne retournent pas à leur ancien emplacement. Quatre ou cinq jours plus tard nous examinons le petit essaim et nous lui donnons un ou deux rayons bâtis. Nous le visitons ensuite une fois par semaine comme pour les autres ruches. Nous commençons à faire ces essaims artificiels vers le 5 ou 10 juin et nous continuons jusqu'à la fin de juillet. Nous en prenons aux colonies à mesure qu'elles sont assez fortes.

En visitant nos ruches une fois par semaine, nous voyons s'il y en a d'orphelines, ou dont la reine est affaiblie. Nous détruisons ces reines trop faibles, s'il y en a, et partout nous mettons de jeunes reines pondreuses.

MONTCEF.

(à suivre)

ERRATA

N° de février, page 13, 25e ligne, 1ère colonne, veuillez ajouter « une tôle perforée » sur le cadre de toile métallique.
2e colonne, 2e ligne, 30 jours au lieu de 50.

Jeune mère et riche aliment.

8. Bonnes ruches opposeras
Aux brusques changements de temps.
9. Tes ruches tu visiteras
Par le soleil et le beau temps.
10. Le tumulte tempéreras
En enfumant légèrement.
11. Des ruches ne t'approcheras
Qu'avec amour et doucement.
12. La mèche à soufre n'emploieras
Pour apaiser le remuement.
13. Orphelines réuniras,
Bourdonneuses également.
14. Tes essaims tu conserveras
En ne jamais les étouffant.
15. Des essaims tu prélèveras

Pour repeupler uniquement.

16. Au nid de la mère verras
Ainsi qu'à son accouplement.
17. Mère avec bourdon tu verras
S'élever un jour de beau temps.
18. D'aimables fleurs cultiveras
Près du rucher abondamment.
19. Des ruches l'espace accroîtras
Si croît le miel, le peuplement.
20. D'hydromel et miel useras
Pour vivre heureux et longuement.

AVIS AUX APICULTEURS

Durant les cours Spéciaux donnés à l'Institut Agricole d'Oka, en janvier dernier, nombre d'élèves ont manifesté le désir de faire de l'apiculture au printemps prochain. Comme plusieurs sont embarrassés pour se procurer des abeilles et le matériel nécessaire, ils pourront avoir tous les renseignements à ce sujet en s'adressant avant la fin de mai au Département d'Apiculture, La Trappe, P. Que.

COMITÉ PERMANENT DE RÉDACTION DU BULLETIN DE LA FERME

(SECTION DES JEUNES CULTIVATEURS)

A l'issue de la convention des « Jeunes Cultivateurs » tenue à Oka, le 17 janvier dernier, le Bureau de Direction de l'Association a formé un Comité de Rédaction de la Revue.

MEMBRES DU COMITÉ

- MM. J. R. Bélanger : Gérant du *Bulletin de la Ferme*.
1230 Saint-Valier, Québec.
- M. Jean Masson, B. A. : 17 rue Ramsay, Qué.
- M. Raoul Dumaine : Inst. Avicole.
Saint-Guillaume Upton.
- M. Narcisse Savoie, B. S. A. : Prof. Ec. Agr.
Sainte-Anne Lapocatière, Kamourka.
- M. Édouard Bélanger, journaliste : Journal Agr.
Hôtel du Parlement, Québec.
- M. A. Désilets, B. S. A., C. A. :
20, rue Garneau, Québec.
- M. Luc Therrien, E. E. A. :
Inst. Agr. d'Oka, La Trappe.
- M. J.-Chs Magnan, B. S. A. :
Saint-Casimir, Portneuf.
- M. l'abbé Lucien Hébert, Ptre.
Saint-Guillaume Upton.

Ce Comité a été formé en vue d'assurer une collaboration suivie et méthodique, à notre Revue ; mais nous conservons le précieux concours des collaborateurs distingués qui ont intéressé nos lecteurs par le passé.

Tous les articles de collaboration fournis par les Membres du Comité seront adressés au Secrétaire du Comité : M. Jean Masson, B. A., N° 17, rue Ramsay, Québec.

LE DOUBLE DÉCALOGUE DE L'APICULTEUR

1. Des abeilles t'occuperas
D'avril à septembre instamment.
2. La propreté tu garderas
Sur toi comme à leur logement.
3. Du froid tu les préserveras
De l'humidité même.
4. Avec soin tu les nourriras,
Si leur fait défaut l'aliment.
5. Calme et repos leur donneras
Dans un sain et chaud logement.
6. Tes ruches tu calfeutreras,
Si l'hiver met son habit blanc.
7. A gros essaims, l'hiver, mettras,